

BULLETIN DE LIAISON DES ANCIENS DE L'ATHÉNÉE

Sommaire

Éditorial	page	1
In memoriam René WIRTZ	page	3
Le Luxembourg à l'aube du III ^e millénaire	page	5
L'association des parents A.P.E.A.L.	page	29
Activités sportives	page	31

6 Bicherbuttécker fir Lëtzebuerg

**LIBRAIRIE
DE WILTZ**
WILTZ

**LIBRAIRIE
KASEL**
ETTELBRUCK

**LIBRAIRIE
DAMAN**
DIEKIRCH

**LIBRAIRIE
BOURBON**
LUXEMBOURG

**LIBRAIRIE
DU SUD**
ESCH/ALZETTE

**LIBRAIRIE
NEY**
DUDELANGE

EDITORIAL

Quel passé, quel avenir?

Wohin ich blicke, und wohin ich die Gedanken lenke; überall Wandel...
Wandel... Wandel!

Nous avons trouvé cette phrase dans le livre jubilaire de l'Athénée, paru en 1953 à l'occasion du trois cent cinquantième anniversaire de la création de notre école. Elle introduit un article de la plume du professeur Jean-Pierre Engelding intitulé « Athenäum 1903 - Athenäum 1953. »

Le Professeur, dans sa qualité d'enseignant de grec ancien, citait certainement à longueur d'année le "panta rhei", tout coule, tout évolue. Pourtant il semble surpris. Est-il surpris par les orientations de cette évolution, par sa profondeur, par sa rapidité, par les trois!

Il compare le châtaignier monumental qui ornait la cour principale de l'Athénée à l'époque qu'il avait vécue. « Aujourd'hui, il [le châtaignier] a disparu et avec lui s'éteint un monde dans lequel nous étions nés, nous les jeunes d'antan et que nous avons considéré, nombreux, fait pour perdurer éternellement: le monde du Libéralisme, dont la Révolution Française, déjà lointaine, avait posé les fondements. »

Un tilleul a remplacé le châtaignier dans la cour de l'Athénée. « Dans tous les vents venant de l'ouest retentit le chant de la Communauté Européenne. Est-ce qu'il [le tilleul] se laissera subjugué par la douce mélodie et est-ce qu'il la répercutera dans le coeur des jeunes qui grandiront avec lui? » Jean-Pierre Erpelding continue: « Je n'ai pas confiance en ce tilleul. Un nuage parfumé émane de ses fleurs, mais il n'offre que très peu ou pas de miel. »

Est-ce une prémonition de l'euroscpticisme? Quelle est la place de l'Europe dans le subconscient du citoyen? Est-ce que l'Europe fait peur?

Le passage du deuxième au troisième millénaire, ce sera pour dans trois ans. Dans le passé, la transition d'un millénaire à l'autre a suscité maintes interrogations chez les humains. L'année de la naissance du Christ, nous dit-on, était la seule sans guerre. Vers l'an mil, savants et philosophes pensaient qu'il n'y aurait pas de deuxième millénaire. Une atmosphère de fin du monde pesait comme une chape de plomb sur le croyant, mais aussi sur les mécréants.

Et à l'aube du troisième millénaire, la douce mélodie est-elle entrée dans nos coeurs? C'est un peu dans cet ordre d'idées que l'Association des Anciens de l'Athénée avait proposé sa table ronde « L'Europe à l'aube du troisième Millénaire : Quelles perspectives pour le Luxembourg? »

Le sujet a suscité un réel intérêt. L'assistance comptait un multiple de ceux qui avaient honoré de leur présence nos manifestations antérieures. Le flux de la discussion était pétillant, les idées claires et riches, la vivacité du dialogue interdisait tout ennui. Lors de l'ouverture des débats à la salle, les intervenants ont manifesté leur satisfaction et nous ont suggéré des idées fécondes.

La publication dans ce bulletin des textes des intervenants permettra à ceux qui « y étaient » d'approfondir, de vérifier, aux absents de se faire une idée, à tous de clarifier leurs vues, d'évoluer vers une adhésion ou vers le scepticisme...

Nous sommes adultes, instruits et en démocratie. Espérons!...

L'aube du troisième millénaire nous propose une autre gageure, qui nous est plus proche. En 2003, l'Athénée fêtera son quatre centième anniversaire.

« Dans une de nos salles se trouve le jeune homme, ou disons mieux, le jeune Européen, qui écrira après cinquante années la suite de ce mémorial », nous prédit la professeur Erpelding.

Bien sûr, il dépendra de nous de faire revivre non seulement les cinquante dernières années, mais les quatre cents depuis la création de notre école jusqu'à nos jours. A nous de raconter le passé des pierres, mais surtout la vie des hommes: professeurs, employés, étudiants, l'histoire des idées, le tout pimenté par un folklore coloré. Nous essayerons d'éclairer les taches floues ou obscures dans le passé complexe de l'Athénée. Ce ne sera pas «le jeune homme» ou «le jeune Européen» qui peindra une fresque concrète et vivante, mais, « überall Wandel » oblige, plusieurs équipes bien structurées s'attelleront à la besogne.

Les thèmes essentiels de réflexion pour les étudiants et pour les responsables de l'établissement seront les perspectives d'avenir de notre Alma Mater. Ils sont invités à poser des jalons, à rêver un tantinet. Quelles seront ces orientations? Dès à présent, il sera opportun d'imaginer le futur, de tracer des chemins, de prévoir les exigences du vingt et unième siècle. Il est entendu que l'avenir de l'Athénée dépendra de l'évolution de notre société, du destin de la grande région, mais surtout des contributions et des efforts de nous tous.

Le début du troisième millénaire gardera-t-il le même besoin de « Wandel », d'évolution, de changements impétueux et répétés qui étaient ceux du vingtième siècle? L'humanité se donnera-t-elle un moment de pause, s'imposera-t-elle une phase de réflexion où elle se penchera sur ses réalisations, essayant de séparer la graine de l'ivraie, l'essentiel du futile.

Qu'il nous soit permis de nous rallier, en l'adaptant aux circonstances, à la réflexion du Professeur Erpelding: « Ainsi l'Athénée, fidèle à sa tradition, sera-t-il le bouillon de culture de l'idéal perpétuel d'une éducation humaniste qui conduira vers le troisième millénaire, berceau de l'avenir de notre humble patrie et de la grande Europe, pourvu quelle soit devenue réalité. »

Joseph Mersch



IN MEMORIAM

RENE WIRTZ

Wer einen Nachruf auf einen Kollegen schreibt, wird zunächst Erinnerungsarbeit im eigenen Kopf zu leisten haben; zudem ist es wichtig, andere auszufragen, die den Toten aus der Perspektive des Schülers oder des Kollegen erlebt haben, und es entsteht dann allmählich wie beim Puzzlespiel ein Bild mit vielen Lücken aber einigen deutlichen Umrissen und ein klares Nachrufprofil.

Vieles von dem, was ich gefunden habe auf der Spurensuche in fremden Gedächtnisräumen, war erfreulich und interessant: René war ein Lehrer, der Respekt einflößte, aber kaum Angst. Die Schüler, die ja bekanntlich ein hochentwickeltes Gespür für die Tugend der Gerechtigkeit bei ihren Lehrern entwickeln, fühlten sich in dieser Beziehung bei ihm wohl geborgen. Nichts war ihm wichtiger, als jedem das Seine zukommen zu lassen, und dies Bemühen hat ihn oft weit über die Dauer der eigentlichen Schulstunden beschäftigt. Er war in dieser Hinsicht und in mancher anderen kein bloßer Schulfunktionär, sondern wie jeder gute Lehrer auch ein Mensch. In seinen Unterrichtsstunden hielt er auf die Mitarbeit aller, rüttelte sie durch gezielte Fragen aus ihrer dösenden Passivität, nicht um ihre zahlreichen Wissenslücken mit Zensuren zu sanktionieren, sondern um sie pädagogisch auf deren Existenz hinzuweisen. Auch der langsamste und schwerfälligste unter ihnen sollte verstehen, worin Fausts Wesen oder Wallensteins Dämonie zu suchen sind.

Doch niemand wurde aufgrund seiner schulischen Schwierigkeiten ausgegrenzt oder gar links liegen gelassen. So vermied dieser Lehrer aus Leidenschaft es sorgfältig, einen Schüler zu demütigen; er war nämlich überzeugt davon, daß dies die eigentliche pädagogische Sünde wider den



Geist ist. So hat er denn die Klassiker der deutschen Literatur, die Ereignisse der Geschichte, die Regeln der lateinischen oder französischen Grammatik seinen Schülern mit Liebe, Nachdruck und Gründlichkeit vermittelt, und in manch einen von ihnen mag er durch sein Vorbild die Lust zu seinem Beruf geweckt haben. Kann man beruflich erfolgreicher sein?

Viele Junglehrer haben im älteren Kollegen einen Kollegen gefunden und nicht jemanden, der die schwierige Zeit des eigenen Stagiardaseins verdrängend, sich überheblich hinter der Routine der längeren Erfahrung, wie hinter einer Festung verbirgt. Hilfreich stand er den pädagogischen Rekruten mit Rat und Buch zur Seite in ihren mühevollen Anfängen. Dabei hat er allerdings wieder eine Eigenschaft des guten Lehrers an den Tag gelegt: die Fähigkeit zu lernen.

Doch über der Schule hat René die grausame Welt, in der wir leben, nicht vergessen, wie sein Engagement für die Menschenrechtsorganisation Amnesty International belegt, ein Engagement, zu dem er auch manchen anderen bewegt hat.

Gekannt habe ich ihn persönlich als Kollegen kurz vor dem Ruhestand und als freundlichen Nachbarn, dessen Garten mit dem meinen die Avenue Gaston Diderich und die rue Charles Arendt jeweils hinter den Häuserzeilen verbindet, so daß sich manches Gespräch während gelegentlicher Gartenarbeit ergab. Was mir immer an ihm aufgefallen ist, dessen Vorname übrigens etymologisch auf die Wiedergeburt verweist, waren sein frisches und erfrischendes Wesen und seine jugendliche Begeisterungsfähigkeit, Eigenschaften, welche die Vorstellung, daß er nicht mehr lebt, noch unerträglicher machen.

Jacques Wirion

L'Europe à l'aube du troisième millénaire:

Quelles perspectives pour le Luxembourg?

C'est à bon escient, que dans l'annonce de notre table ronde, nous employons la notion d'« aube du troisième millénaire ». Le passage d'un millénaire à l'autre constitue une fracture dans la mentalité humaine pour des raisons irrationnelles, un sentiment de fin du monde, que ce passage inquiète. Est-ce par nostalgie? Le début de notre ère a été paisible, nos ancêtres vivaient la Pax Romana.

Bien sûr, l'être humain est curieux, il veut connaître son avenir et son destin, ce besoin explique le succès des voyantes et des astrologues, souvent consultés par les grands de ce monde. Ne faut-il pas penser également à ce propos célèbre: Gouverner, c'est prévoir?

Nous sommes donc curieux de connaître, non pas le futur des institutions européennes, mais les aspects au quotidien de la vie du citoyen: l'évolution de l'agriculture, de l'environnement, bref, imaginer notre paysage, nous faire une idée du secteur industriel moderne. Nous nous inquiétons de la fragilité de la place bancaire, de l'avenir des médias, S.E.S., R.T.L. et d'autres à créer. Quelles sont les perspectives dans le domaine social, celui du chômage? Nous réfléchissons au devenir de notre éducation nationale, de notre culture, de la sécurité au sens large du terme.

Est-ce que notre indépendance, notre autonomie sont garanties?

Ces interrogations, ne sont-elles pas dues à une peur du changement, aux crises de certaines politiques européennes ou à leur échec, à un défaut d'explication de la politique menée?

Madame Soleil est morte il y a quelques mois. Nos conférenciers ne savent pas lire ni dans les étoiles ni dans le marc de café. Pourtant, nous attendons d'eux des éclaircissements, des perspectives.

Joseph Mersch

Compte rendu de la table ronde des Anciens de l'Athénée de Luxembourg
participants:

Norbert Becker, Managing Director Arthur Andersen
Jim Cloos, Chef de cabinet du président de la Commission J. Santer
Yves Elsen, Secrétaire général de la SES
Gilbert Trausch, historien
Jos Weyland, ambassadeur à Londres

Le Luxembourg à l'aube du troisième millénaire

Jim Cloos:

Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs,

Monsieur Mersch m'a demandé d'avoir une réponse unique aux questions de ce soir. Je crains que vous ne soyez déçus, car il n'y a pas une réponse claire et nette. Il y a par contre de nombreuses questions et plusieurs réponses. La première question que nous devons nous poser est la suivante: Quel est l'avenir de l'Europe? Monsieur Jos Weyland était mon premier chef aux Affaires étrangères et au moment de mon entrée en fonction au début des années 80, on pouvait lire dans chaque discours: « L'Europe est à la croisée des chemins. » Aujourd'hui on peut dire la même chose, mais en fait c'est encore un peu plus vrai [qu'à l'époque]. Pourquoi?

Au début des années 90, l'Europe a connu une vraie césure, d'une part à cause de la fin du communisme à l'est, de la réunification allemande, mais d'autre part aussi à cause de ce que j'appellerai le syndrome post-Maastricht, à savoir les questions et une vague de scepticisme surgis à la suite de la signature du Traité de Maastricht.

Aujourd'hui notre priorité est de trouver des réponses aux questions posées par les citoyens. Or, il est difficile de trouver des réponses satisfaisantes quand on regarde l'évolution de notre société, lorsqu'on sait que le chômage représente 11% en moyenne dans les 15 pays de l'Union, ce qui est dramatique. De plus, la mondialisation de l'économie ou la pression en vue d'une compétitivité toujours plus grande, constitue un grand défi, de même que l'essai de réaliser une coopération entre les 15 Etats membres.

Ce défi est d'autant plus grand quand on le regarde dans la perspective de l'an 2000. En effet, en l'an 2000, nous nous trouverons devant un certain nombre de grandes échéances, dont chacune est déjà difficile à affronter en soi. A fortiori leur ensemble sera presque insurmontable.

Quelles sont ces échéances?

1. LA CONFÉRENCE INTERGOUVERNEMENTALE (CIG)

Elle vise à réformer le Traité de Maastricht afin, d'une part, de renforcer l'efficacité de nos institutions et, d'autre part, de concrétiser les points qui ont seulement été esquissés à Maastricht notamment en matière de politique étrangère, de justice, de sécurité interne, d'immigration, de droit d'asile, etc.

Cependant la CIG a aussi une autre tâche, celle de préparer l'Union de manière efficace afin qu'elle soit prête pour un élargissement dans les années à venir. Il s'agit de réformer nos institutions de telle sorte que l'UE puisse fonctionner même si elle compte 20, 25, voire plus de pays membres. A défaut de cela, nous courons le risque de voir le processus paralysé et la fin de l'Union européenne. C'est un défi énorme à relever. La CIG devrait être conclue en juin prochain à Amsterdam et je pense que la date de conclusion des négociations de la CIG sera respectée. Il n'y aura pas de résultat révolutionnaire, mais il constituera, comme tant d'autres résultats de conférences, un pas en avant.

2. L'UEM

Les objectifs sont clairs et nous connaissons les critères de convergence qui, malheureusement, créent de nombreux problèmes. La question qui se pose est la suivante: Comment pouvons nous réaliser l'UEM dans les meilleures conditions possibles? Chacun sait que de tous côtés, et à tort à mon avis, les gens rendent responsables du chômage les critères de convergence et l'Union économique. Je pense que cette critique n'est pas valable. L'Union économique et monétaire telle qu'elle fut proposée, sera réalisée pour des raisons économiques et politiques.

Il nous reste d'autre part grosso modo trois grands dossiers à traiter qui sont discutés en partie à Dublin et qui seront probablement conclus à Amsterdam.

1. Le statut légal de l'Euro.
2. La création d'un nouveau type de SME qui régira la relation entre l'Euro et les monnaies de l'Union qui restent en dehors, les "in-out".
3. Le pacte de stabilité (établi par Théo Waigel) visant à faire d'énormes efforts pour entrer dans la troisième phase de l'union monétaire et à garder la même discipline par la suite.

3. LE PAQUET SANTER.

En 1987 d'abord, ensuite en 1992 ont été négociés les paquets Delors I et II qui visaient à avoir une perspective financière claire, sur 5 ou 6 ans, sur ce que l'Union allait pouvoir faire et ne pas faire. Ils visaient aussi à établir une certaine discipline budgétaire.

Il est clair que la négociation du prochain paquet (post 99) s'avère difficile, car il ne s'agit pas uniquement de questions financières, mais également des dépenses et des recettes propres. Il y aura le débat sur les « payeurs nets » qui sera surtout très difficile en Allemagne et aux Pays Bas. Mais dans la perspective de l'élargissement de l'Union, ce paquet doit éclairer l'avenir de nos politiques agricole, structurelle, de recherche etc. car le volet financier ne peut être séparé du reste. En pratique, ce paquet déterminera l'avenir de l'Europe après l'an 2000.

Cela se complique, bien sûr, si l'on pense à l'élargissement de l'Europe. Nous devons travailler aujourd'hui en nous basant sur des hypothèses dont nous ne savons pas si elles vont se réaliser. De même, nous ignorons combien de pays vont adhérer en définitive à l'UE. Ce facteur d'incertitude a évidemment une incidence sur les fonds structurels, la politique agricole, etc. Nous sommes en train d'étudier cette incidence et nous proposerons un paquet soit après la CIG, en juillet, ou alors en septembre 97, dans le cadre de la présidence du Luxembourg.

4. L'ÉLARGISSEMENT DE L'UE

représente le dernier défi à relever. La décision politique de l'élargissement a été prise en 1993 à Copenhague. En principe, tous les pays de l'Est ainsi que Malte et Chypre peuvent devenir membres de l'Union à condition de remplir un certain nombre de critères:

- démocratie
- économie de marché
- la capacité d'adopter l'acquis communautaire.

QUELLE EST LA PROCÉDURE D'ADMISSION À L'UE?

La Commission est chargée d'examiner la situation politique, économique et sociale de chaque candidat à l'adhésion et d'émettre un avis favorable ou défavorable dans chacun des cas. C'est une décision difficile que nous avons à prendre car ou bien le candidat remplit les conditions ou il n'est pas prêt. Nous présenterons les propositions de concert avec le paquet Santer. A côté de cela nous travaillons à un papier global sur la problématique de l'élargissement dans son ensemble. Le Conseil et les Etats-membres devront ensuite décider de la façon dont les négociations seront menées pour l'adhésion des différents pays. Deux cas se présentent : ou bien on négociera avec l'ensemble des candidats quitte à différencier par la suite selon les spécificités de chaque candidat, ou bien on traitera séparément avec chaque pays selon qu'il est prêt ou non à l'adhésion, ce qui comportera éventuellement un renvoi de l'adhésion à une date ultérieure.

Une dernière remarque sur la physionomie de l'Europe de 2000: Il ne s'agira non seulement de l'élargissement de l'UE, mais il faudra également tenir

compte de l'OTAN et de son élargissement. Un certain nombre de pays pourront adhérer à cette dernière. Mais ce ne sera pas le cas pour tous, p.ex. les pays baltes. A ce moment-là, en contrepartie, ne faut-il pas essayer d'intégrer prioritairement les pays baltes dans l'UE, comme le préconisent les Américains? Ici se pose une question capitale: quel est l'avenir de l'UEO au plan militaire, de l'OSCE ou du Conseil de l'Europe? Tout ceci aura une incidence sur l'architecture de la carte de l'Europe dont il est difficile de prévoir les contours. Ces questions resteront ouvertes et ne pourront être traitées pour l'instant.

Venons-en maintenant au débat:

Quitte à ce que l'Europe ne soit pas le sujet proprement dit de ce soir, il s'agit quand-même de travailler sur cette toile de fond, car il s'avérera impossible de séparer l'avenir de notre pays de l'évolution de l'Europe.

- Quel est donc l'avenir du Grand-Duché dans le grand espace européen? Quelles sont nos perspectives?

Je m'adresse à Monsieur Trausch pour la première question:

- Est-ce que notre pays pourra influencer l'évolution que nous venons d'esquisser ici?

Gilbert Trausch:

Ce soir notre débat porte sur l'avenir du Luxembourg au 3e millénaire. Il s'agit là d'une vue prospective et en tant qu'historien j'ai plutôt tendance à avoir une vue rétrospective. Nous savons pourtant que c'est grâce aux expériences du passé que l'extrapolation vers le futur, la maîtrise de l'avenir pourra être mieux assurée. A la question si notre pays peut influencer le cours des choses, je répondrai par un non en me référant aux multiples expériences du passé. En effet, je ne connais aucune situation dans le passé (c.-à-d. depuis 1945 dans les différentes organisations internationales) où nous avons pu influencer par notre poids une quelconque décision que ce soit au niveau communautaire ou au niveau international. [Je ne considère pas le temps avant 1945, car alors nous n'avions même pas voix au chapitre!]. Au contraire, nous avons souvent été invités à nous taire. Je citerai l'exemple de l'ancien Ministre de la Défense belge qui, au cours d'une réunion de l'OTAN, a dit: "Le Luxembourg est là pour mémoire". Cette phrase traduisait bien à quel point notre contribution aux décisions était insignifiante. D'autre part, nous sommes membre à part entière de l'UE et de l'OTAN. De ce fait nous avons un droit de vote qui, bien que restreint à cause de la pondération, nous permet d'agir.

Beaucoup de choses ne sont pas mentionnées dans les traités. On en discute préalablement et on aboutit à un accord tacite. Il en était ainsi lors des

négociations pour les traités de Rome, pour la question de la pondération. Le Luxembourg avait obtenu deux voix, mais une note en bas de page stipulait que ces deux voix ne permettraient en aucun cas de figure d'influencer une décision. La seule chose que notre chef de délégation, Monsieur Schaus, a pu obtenir, c'est que cette note ne figurerait dans aucun protocole.

Jim Cloos:

Je ne partage pas votre point de vue, ce qui me semble être de bon augure pour une discussion bien nourrie. Je demande à Jos Weyland d'intervenir sur ce point, car il a participé aux négociations sur le Traité de Maastricht au cours desquelles la présidence luxembourgeoise a joué un rôle prépondérant et direct. De plus, il existe un certain nombre de points dans le Traité où le vote à l'unanimité est requis et pour lesquels le Luxembourg a pu faire valoir son vote notamment dans le volet fiscal.

Jos Weyland:

Il est clair qu'au fil des ans, l'influence relative de notre pays a progressivement diminué, notamment à cause de l'élargissement de l'UE. Or, cela ne veut pas dire que notre rôle est totalement insignifiant. Je crois que ce sont surtout les présidences européennes qui nous ont permis de jouer un rôle considérable. Cependant, à mesure que l'Europe s'élargit, il devient de plus en plus difficile de faire valoir notre voix. Le « decision making » devient de moins en moins transparent, car le mode de prise de décision devient de plus en plus complexe. Cet état des choses a beaucoup changé. Il s'avère être difficile de remonter les filières où ont été concoctés les arrangements et arrêtés les décisions. Au moment de l'Europe des Six, la situation était évidemment moins complexe. Beaucoup de débats ont été menés en séance publique et le médiateur luxembourgeois avait plus d'influence. Il arrivait, p.ex., que les Allemands nous passent un texte et nous demandent de le proposer, sachant bien que le texte avait plus de chances de passer et d'être adopté par les partenaires lorsque nous le proposons. Je ne me souviens pas qu'une telle situation se soit produite dernièrement.

Jim Cloos:

C'est pour cette raison d'ailleurs que le Luxembourg essaie aujourd'hui, plus que jamais, de passer par l'axe Bénélux.

Mais il ne faut pas oublier non plus qu'au cours des dix à douze dernières années la Commission a été présidée deux fois par des Luxembourgeois. Et il est assez extraordinaire de voir que les autres pays membres ont accepté cela.

Norbert Becker:

Pour ma part, j'aborderai le problème sous l'angle économique. Là aussi je dois constater que la mondialisation de l'économie, allant de pair avec

l'élargissement de l'Europe, réduit forcément l'influence du Luxembourg. Le rôle jadis influent de nos entreprises industrielles ou de nos banques s'est considérablement réduit. Vous dites que notre pays peut jouer un plus grand rôle au niveau politique et diplomatique en jouant la carte du Bénélux. Or malheureusement sur le plan économique, la carte Bénélux signifie pour l'économie luxembourgeoise un coût accru des prestations et des marchandises. Donc, ma réponse à la question si le Luxembourg peut influencer les décisions prises quant à l'élargissement de l'UE est non!

Jim Cloos:

Bien sûr, des désavantages dans le domaine économique sont réels, mais moi, je pensais plutôt à une coopération politique en parlant de la carte Bénélux. A Yves Elsen de nous préciser sa vue de monde du haut de son orbite satellite.

Yves Elsen:

Je ne partage pas tout à fait le point de vue de Gilbert Trausch. Ainsi les entreprises médiatiques, pour leur part, se réjouissent de faire partie de l'Union européenne. Car les directives de la Commission les rassurent et les protègent dans cette grande Europe. De plus en tant que petit pays, nous avons moins de contraintes et une plus grande flexibilité que les grands. C'est un fait que nous n'aurions jamais pu réaliser le projet SES-ASTRA dans un grand pays comme la France ou l'Allemagne. En effet, nous aurions été perçus probablement comme les pions d'un grand pays pour menacer les autres. Or, l'établissement d'une telle société à Luxembourg, au carrefour de l'Europe, ne présente aucun problème, mais a pu être facilité par les connaissances langagières.

Jim Cloos:

Est-ce que ce projet ASTRA aurait pu voir le jour dans un autre pays, p. ex. la Suisse?

Yves Elsen:

Non, car elle n'est pas membre de l'Union. Et de cette Union, le Luxembourg profite par les homologations qu'elle accorde et par notre présence aux différents conseils dont le Luxembourg est membre à part entière.

Norbert Becker:

Yves Elsen a donné son point de vue en se basant sur le passé, à savoir que le projet SES-ASTRA, lancé il y a huit ans, n'aurait pu être mis sur pied en dehors du cadre de l'Union européenne. Je partage ce point de vue. Grâce à nos droits de souveraineté nous avons pu développer la prospérité de notre pays en commençant par l'industrie sidérurgique, l'établissement de fréquences terrestres de R.T.L. jusqu'au développement de la place financière, aujourd'hui la position orbite de la SES et de même le registre

maritime, etc. Tout cela fonctionne parfaitement au sein de l'Union européenne et surtout grâce à elle.

Aujourd'hui, cependant, se pose une autre question, à savoir que nous avons déjà exploité tous nos droits de souveraineté au niveau commercial et que nous n'en avons plus. Il nous faut donc trouver de nouvelles voies, éventuellement en dehors de l'Union.

Gilbert Trausch:

Faisons attention au vocabulaire. Monsieur Cloos m'a demandé si nous avons les moyens, je cite « d'influencer le cours des événements », mais d'autre part, nous sommes en train de discuter si nous pouvons « jouer un rôle ». Il s'agit là de deux aspects très différents. Evidemment nous pouvons jouer un rôle, car nous sommes membre, ne serait-ce que lors des présidences ou grâce au président de la Commission. Mais nous ne pouvons pas imposer nos décisions aux autres.

Jim Cloos:

Vous faites bien de le préciser. Là, je suis déjà moins en désaccord avec vous. Je suis d'accord avec vous sur l'évolution future de l'Europe, notamment en considérant l'évolution des choses en Pologne; ce pays deviendra-t-il membre de l'Union européenne? Quelles seront les relations que celle-ci établira avec la Russie? Je suis tout à fait d'accord avec M. Trausch quant à notre rôle sur de tels événements, car à ce niveau-là nous n'aurons pas le moyen d'exercer une influence fondamentale. Par contre, nous pouvons jouer un rôle à l'intérieur de l'Union quand il s'agit de nos intérêts ou quand il s'agit de définir ou de modeler, p.ex., le fonctionnement de la politique extérieure, même si cela s'avère de plus en plus difficile.

- Passons à un deuxième point: quel est l'impact de l'évolution qui est en train de se faire sur le Luxembourg? Comment Maastricht affectera-t-il la souveraineté. Et qu'en est-il de notre identité nationale?

Gilbert Trausch:

La plupart des pays connaissent des problèmes d'identité au sein de l'UE, même les grands. Mais l'identité comme la souveraineté semblent plus menacées dans les petits pays. Je citerai ici Joseph Bech, grand tacticien sur l'échiquier européen quand il parle du transfert de souveraineté vers une autorité supranationale: "tandis qu'un gros devient maigre, un maigre passe de vie à trépas." Nous n'avons qu'un petit « matelas » de souveraineté qui, de plus, nous a été conférée tardivement et nous y tenons fermement. En effet, notre gouvernement a toujours été très réticent quand il s'agissait de sacrifier des droits de souveraineté et n'a d'ailleurs jamais été très favorable à la supranationalité. Par contre, il était conscient en même temps des avantages que nous procurait un transfert de souveraineté. Ce

qui est vrai pour le Luxembourg l'est aussi pour un certain nombre d'autres pays. L'élargissement se fera vers l'est et un certain nombre de pays qui ont récemment recouvré leur indépendance après l'avoir perdue pendant 50 ans entreront dans l'Union européenne. Il serait illusoire de croire que ces pays, une fois intégrés, renoncent à leurs droits de souveraineté. L'élargissement de l'Union entraîne donc des difficultés quant à l'élaboration future d'une politique extérieure commune.

Jim Cloos:

Que signifie donc aujourd'hui la souveraineté? Peut-on dire que le Luxembourg perd sa souveraineté dans l'Union économique et monétaire? Au contraire, le directeur de l'IML n'a-t-il pas droit à une voix pour les décisions prises à la Banque centrale, tout comme les Français et les Allemands? Est-ce qu'il s'agit là d'une perte de souveraineté?

Jos Weyland:

En ce qui concerne la souveraineté, nous en avons gagné une et perdu une autre. Celle de l'UE nous a apporté plus d'avantages que de désavantages, car nous avons reçu des droits de souveraineté là où nous n'en avons jamais eu et nous en avons tiré avantage dans tous les domaines possibles et imaginables, comme Monsieur Becker vient de le dire. Ainsi pourrait-on même dire que nous avons profité d'un regain de souveraineté. Cependant, il est clair que ces rentes de situation connaîtront une certaine érosion au fur et à mesure que les Etats de l'Union font converger leurs législations et économies et que l'élargissement de l'UE progresse. Ainsi Maastricht II verra certainement fondre nos avantages fiscaux dans le secteur financier.

Jim Cloos:

- Quel est l'impact de l'UEM sur notre place financière?

Norbert Becker:

10% de notre population active travaillent dans le secteur financier et les recettes fiscales provenant de celui-ci représentent près de 60% du total des recettes provenant des impôts payés par la totalité des collectivités au Luxembourg. La place financière a donc une fonction vitale pour notre économie et les problèmes générés par l'Union monétaire sont très diversifiés.

Le premier problème qui se pose est celui des réserves minimales susceptibles d'être imposées par la Banque centrale européenne. Si la Banque centrale introduit une telle mesure, il est très probable qu'un certain nombre de banques, qui s'étaient installées à Luxembourg à cause de l'absence d'une telle obligation vont rapatrier leurs capitaux dans leurs pays respectifs, ou alors, ce qui serait beaucoup plus grave pour l'Europe, s'installeront en off-shore sur une île.

Le deuxième problème qui se posera est celui du marché obligataire en francs luxembourgeois ou belges qui disparaîtra de la place financière luxembourgeoise dès l'entrée en vigueur de l'union monétaire. Cette disparition ira de pair avec une diminution du personnel actif dans les banques et encore dans les études d'avocats ou de fiduciaires etc. Il est donc impératif que ce vide soit comblé et que ce marché, ainsi que tout ce qui en dépend, soit remplacé par autre chose.

De plus, nous perdrons le marché des opérations de change et celui de l'arbitrage. Au total les opérations de change et d'arbitrage représentent 5% du chiffre d'affaires d'une banque. Nous devons donc remplacer le manque à gagner par de nouveaux produits financiers. Or, cela s'avère difficile tant que nous n'arrivons pas à contrôler nos coûts salariaux. En effet, dans le secteur bancaire, les coûts salariaux, qui représentaient 15% de la valeur des coûts totaux en 1980, sont passés à 30% aujourd'hui. De ce fait, d'autres pays membres sont beaucoup plus compétitifs que nous [p. ex. l'Irlande], bien que confrontés aux mêmes problèmes dus à l'Union monétaire, simplement parce qu'ils réussissent mieux à contenir leurs coûts. Pour maintenir notre compétitivité, nous devons veiller à deux choses: d'une part être innovatifs et créer de nouveaux produits financiers et d'autre part réduire nos coûts.

Jim Cloos:

A vous entendre, il semble que les banquiers luxembourgeois redoutent l'installation de l'Union monétaire: or tel n'est pas l'écho qui me revient sur ce point. La large majorité des banquiers avec lesquels j'ai des contacts sont pour cette union monétaire: ils doivent avoir leurs raisons.

Norbert Becker:

Je ne connais pas vos sources qui vous permettent d'avancer cette assertion. Certes, moi aussi, je suis pour l'Union monétaire, mais j'ai essayé de répondre à la question sur l'impact de celle-ci sur notre place financière. Il nous forcera simplement à réagir dans les deux domaines cités plus haut: nouveaux produits et coût raisonnable.

Jos Weyland:

En tant qu'ambassadeur à Londres, une place financière d'importance nettement plus grande, je peux vous dire que les Anglais allèguent eux aussi le problème du coût élevé, du temps de travail trop réduit, des salaires élevés,. Pour ce qui est de Dublin, il me semble qu'à première vue, ils ont un avantage réel, mais celui-ci se perd si on compte les frais additionnels comme les frais d'avocats p.ex. ou les redevances communales.

Notre place financière connaît des problèmes d'adaptation, d'ajustement à la nouvelle donne. L'UEM nous projette dans un monde nouveau dans

lequel nous devons nous repérer et trouver de nouveaux créneaux. Malgré tout notre marché a de nombreux atouts:

- une accumulation importante de capitaux,
- nous avons un marché local important et un accès aux marchés allemand et français ainsi qu'au marché Bénélux,
- nos connaissances linguistiques nous permettent de promouvoir les produits financiers, ce qui n'est pas négligeable pour favoriser le contact avec la clientèle intéressée aux produits d'investissement et de fonds,
- la réforme des retraites effectuée par un certain nombre de pays membres de l'Union entraînera certainement la création de nouveaux systèmes de retraite comme par exemple la pension complémentaire. En conséquence, nous pourrions encourager de nouveaux placements et aussi créer de nouveaux marchés. Or, tout cela suppose que nous soyons compétitifs, flexibles et bien organisés et que nous entamions un énorme ajustement de notre marché. Les rentes tirées de notre situation économique par contre, perdront de leur importance.
- l'UEM comportera probablement aussi, un jour, des ajustements fiscaux. Je suppose qu'actuellement nous sommes dans une phase transitoire au cours de laquelle nous nous rendons compte que les différenciations fiscales génèrent un certain nombre de distorsions dans le système.
- l'entrée dans l'UEM entraîne un rapprochement des positions nettes des budgets des Etats membres, c'est-à-dire que certains Etats n'auront plus les mêmes problèmes qu'actuellement pour faire rentrer leurs recettes fiscales. Par conséquent, ils pourront mieux jongler avec leur fiscalité et baisser leurs taux. Nous assistons déjà maintenant à une certaine défiscalisation, chacun baisse ses impôts directs afin de rendre le marché plus attrayant et les recettes sont à la baisse. Quant au Luxembourg, il perdra probablement un certain nombre d'avantages à ce niveau et le marché deviendra plus concurrentiel. L'avantage fiscal sera rogné par la poussée d'autres centres qui eux augmentent leurs avantages, comme p.ex. Dublin, qui s'est fait accorder des dérogations allant jusqu'en 2005, l'émergence des Channel Islands ou même de Gibraltar.

Yves Elsen:

En reprenant la discussion au point sur les droits de souveraineté, il faut préciser que le gouvernement luxembourgeois dispose encore de 21 positions orbitales; il y a là encore un potentiel certain. Il faut, de même, se rendre compte que la SES n'est opérationnelle que depuis une dizaine d'années tandis que les autres secteurs dont nous avons parlé, existent déjà depuis cinquante voire cent ans. Cette réflexion me ramène à nos propos sur la place financière.

De nos jours, la communication est un vecteur important de données et de transactions dans le domaine économique. Ne serait-il pas utile de voir notre place financière de manière plus globale? Ne pourrait-on pas mettre sur pied une infrastructure étendue à travers le monde entier, grâce au savoir-faire des instituts bancaires et de la SES avec les 21 positions orbitales autour du globe. A partir de Luxembourg comme siège, pourraient se faire toutes ces opérations de bourse et de clearing par le monde et ainsi générer un très grand chiffre d'affaires. La concurrence devenant de plus en plus grande, il est important de se positionner aujourd'hui en vue de l'an 2000 et de profiter de tous les atouts qui sont effectivement disponibles, mais qu'il faut mobiliser.

Norbert Becker:

Un des points en discussion depuis une vingtaine d'années est celui de la retenue à la source. Notre gouvernement a su gérer jusqu'à maintenant ce problème d'une manière avantageuse pour notre pays, mais comme Monsieur Weyland, je suis aussi d'avis que dans les dix ans à venir ce dossier devra trouver une solution face à une situation devenant toujours plus complexe dans une Europe élargie.

Jim Cloos:

- Quel serait l'effet d'une taxe libératoire de 10%?

Norbert Becker:

D'après mon point de vue, cette taxe engendrerait certes une certaine perte d'activités. Mais si la Communauté tombait d'accord pour introduire cette taxe dans tous les pays membres, il faudrait se demander si le rapatriement des capitaux étrangers vaudrait vraiment la chandelle puisque, dans tous les cas, il faut payer partout la même taxe. Evidemment le problème se pose tout autrement pour les très grosses fortunes qui s'établiraient alors off-shore; ce serait un problème pour le Luxembourg, mais également pour l'EU! La retenue à la source est certainement un problème pour le Luxembourg, mais ce n'est pas le plus grand. La suppression du secret bancaire pour une raison quelconque aurait des conséquences plus dramatiques sur notre marché que l'introduction d'une retenue à la source généralisée. Nous devons donc tout faire pour garder le secret bancaire.

Gilbert Trausch:

Qu'en serait-il de notre influence si les 14 autres Etats membres insistaient sur l'harmonisation contre la volonté du Luxembourg? Je ne pense pas qu'un petit pays comme le nôtre pourrait bloquer durablement des projets importants de la Commission.

Jim Cloos:

En 1989, la Commission a fait une proposition contre laquelle nous avons introduit notre veto et qui de ce fait est gelée actuellement.

Jos Weyland:

Je doute que nous puissions opposer un tel veto une deuxième fois. Mais avant cette ultime action, il y a toujours moyen de négocier et de trouver des compromis.

Norbert Becker:

Je reprends cette idée d'Yves Elsen sur l'utilisation des moyens de la SES dans le cadre de la place financière. Au moment de la globalisation, nous installons *Internet Bank*. Nous connaissons, en effet, une grande révolution grâce au « private banking » permettant d'effectuer toutes les transactions sur ordinateur. Le réseau de satellites permettra à notre pays d'établir une couverture mondiale du « virtual banking » si nous trouvons des sponsors prêts à investir dans cette technologie. Notre pays pourrait jouer un rôle considérable à l'avenir à la fois par son savoir-faire bancaire que par son savoir-faire en matière de communication.

Jim Cloos:

Cette perspective de « virtual banking » pourrait cependant aussi engendrer une diminution de l'importance de la place financière, car les opérateurs pourront s'installer n'importe où, p. ex. dans des régions à climat plus approprié?

Norbert Becker:

Il n'est pas question des personnes ni de leur lieu de travail, La Ses mettrait tout simplement son réseau à la disposition des instituts financiers. Du moment que les revenus sont au Luxembourg, l'endroit d'où agissent les opérateurs importe peu. Cette démarche ne serait certes pas source d'une multitude de nouveaux emplois au Luxembourg.

Jim Cloos:

Au lieu de faire dans le pessimisme, suivons les perspectives déjà mentionnées. Ainsi, comment pouvons nous réagir de manière offensive aux décisions prises à Bruxelles au lieu de nous retrancher?

Au sein de l'Union européenne, les "directives" ne sont pas appliquées directement, mais doivent d'abord être transposées dans les législations des Etats-membres. Si l'on transpose rapidement et intelligemment, on a beaucoup d'avantages. Il y a des directives que le Luxembourg a su transposer rapidement. Et ce qui aurait pu devenir une contrainte est en fait devenu un formidable atout pour nous. Cela signifiait que l'on pouvait faire ces opérations directement à partir de Luxembourg. C'est, par exemple, la licence unique, etc. De même, dans le cas de l'harmonisation nous

avons encore des possibilités. Il s'agit de transposer vite, d'une manière intelligente et en profitant des marges de manoeuvre. Pour nous, il s'agit de profiter du fait que nous sommes un petit pays ce qui nous vaudra une plus grande flexibilité; mais il faudra jouer cette carte!

Gilbert Trausch:

Une certaine harmonisation des impôts me semble évidente, reste à définir ce niveau de convergence. L'élargissement de l'UE sera pour moi la raison même pour un retardement de l'introduction de cette harmonisation. La plupart des membres sont des Etats nationaux où l'identité nationale joue un rôle important. Et comme c'est justement par les taxations qu'un gouvernement peut se profiler encore sur le plan politique, je ne vois pas bien comment les différents Etats se priveraient de cette chance.

Jos Weyland:

A extrapoler l'évolution de l'UE jusqu'à maintenant, je pense que l'Union européenne sera constituée de deux niveaux: on a d'une part un élargissement du Marché unique dans une première phase, et au-dessus, une nouvelle structure, celle de l'UEM, dans une seconde phase, qui coiffe le Marché unique. Et on peut observer des comportements différents dans l'un et dans l'autre. Différents problèmes apparaissent et le système verra probablement surgir beaucoup de distorsions pouvant être de nature fiscale. D'ailleurs l'harmonisation de la fiscalité sera certainement un des derniers éléments. Ce qui viendra, ce sont les soldes budgétaires. Le déficit budgétaire baissera dans chaque Etat membre et par conséquent les impôts baisseront. Nos voisins belges, par exemple, pourraient ainsi baisser leurs impôts et nous perdrons notre avantage concurrentiel sans que nous puissions nous y opposer. Je doute que nous puissions aboutir à une harmonisation fiscale générale qui d'ailleurs n'est pas nécessaire. Il suffit de voir l'exemple américain pour s'en convaincre.

Jim Cloos:

Du reste, on ne parle pas d'une harmonisation tous azimuts, mais d'un rapprochement des taux et des modes de taxation. La fiscalité est un réel problème pour le Luxembourg. Elle influence, bien sûr, la politique sociale d'un pays. Il y a dans ce marché intérieur un volet social face auquel nous avons une approche un peu différente de celle d'autres pays, et où il faut se demander si l'introduction de règles minimales est nécessaire.

Norbert Becker:

Un mot encore sur la fiscalité: aux USA, on paye des « federal taxes » et des « state taxes » qui diffèrent d'un état à l'autre et cela même dans un rapport de 1 à 5. Et pourtant le marché intérieur fonctionne très bien.

Quant à votre question sur la réglementation du volet social, je n'ai pas de réponse à ce problème, j'ai surtout un grand souci quant aux discussions

qui sont menées actuellement concernant les impôts payés par les frontaliers ou bien dans le pays où ils travaillent et ou bien celui où ils vivent. Si cette mesure entrainait en vigueur, ce serait un terrible prix à payer pour nous. Le Luxembourg compte 50.000 frontaliers. Admettons qu'ils aient un revenu imposable de 1 million, et qu'ils soient imposés à 20%, cela représenterait une perte de 10 milliards d'impôts pour notre pays, à savoir près de 8% de notre budget. Je ne sais pas si ce point rentre dans le dossier social ou plutôt fiscal, mais comment pouvons-nous remédier à ce problème?

Jos Weyland:

Ce serait évidemment une situation très grave pour nous: la directive communautaire réglant ce problème des frontaliers revient de temps à autre sur la table, mais le problème ne me semble pas urgent.

Gilbert Trausch:

Alors que ce problème est vital pour notre pays, il n'est que marginal pour nos voisins allemands et français. Mais comment se fait-il alors qu'un tel dossier qui n'a qu'une importance toute minime pour les grands pays, soit traité prioritairement alors qu'il est lourd de conséquences pour un petit pays. Peut-on imaginer qu'un veto luxembourgeois serait important et acceptable? Pourquoi les autres pays s'acharnent-ils à vouloir manigancer une solution même si le sujet n'a qu'une importance minime pour eux?

Jos Weyland:

Le Luxembourg n'a pas accepté la manière de discuter cette question, car nous sommes en désaccord sur le principe: alors que nous créons les postes de travail, nous serions exempts des bénéfices de nos efforts! Nos arguments étaient convaincants et la discussion est close pour le moment.

Jim Cloos:

L'expérience montre que nos voisins reconnaissent notre problème et essaient d'oeuvrer en direction d'une solution en notre faveur. C'est le jeu des négociations: on ne cherche pas à acculer un Etat au pied du mur; mais à trouver une solution acceptable pour tous les partenaires. Même si nous avons la majorité qualifiée, que nous n'avons pas, je dirai qu'il y a toujours moyen de négocier. Il y a des discussions véhémentes, il y des votes. Mais en même temps, il est toujours étonnant de voir comment des petits pays réussissent à défendre leurs intérêts au sein de l'Union et que l'on essaie d'autre part, par tous les moyens possibles, de trouver une solution. Il arrive que des dérogations soient accordées comme c'était le cas pour nous pour concernant le droit de vote aux élections municipales et européennes. Retenons donc qu'un petit pays a la possibilité de défendre ses positions au sein de la Communauté s'il a des arguments convaincants.

Jos Weyland:

Il ne suffit cependant pas d'être en désaccord avec un projet, il faut avancer de bons arguments. Ainsi notre dossier sur la taxe libératoire était bien argumenté sur le plan économique et secondé par les Hollandais et les Anglais. Un autre dossier, celui sur l'échange d'informations, était moins bien argumenté, il n'a pas été reconnu par les autres membres. En conclusion, disons que l'exposition des difficultés réelles soutenue par une argumentation valable trouve la compréhension sur une base consensuelle des autres Etats membres.

Jim Cloos:

L'Union est-elle un vecteur pour la mondialisation ou au contraire constitue-t-elle un rempart pour s'en protéger?

Yves Elsen:

Jusqu'à maintenant, nous avons parlé beaucoup Europe. Le troisième millénaire sera Mondial, on parle de « global village ». Pour nous, l'Europe est un moyen d'étendre nos activités à l'échelle mondiale. Le Luxembourg, englobé dans la communauté européenne, est notre base d'envol vers les autres continents. L'Union est de ce fait un bon garant et une protection, elle nous permet d'être présent, d'être informé prioritairement et de préparer rapidement nos décisions. Car un point non encore relevé ce soir et caractérisant le troisième millénaire, porte sur la vitesse de succession des différentes séquences évolutives. Vers 1450, l'imprimerie fut inventée par Gutenberg, on a attendu 450 ans pour vivre l'invention de la radio, 40 ans après la télévision vit le jour, 20 ans après, apparurent la télévision par câble ainsi que les enregistreurs vidéo, suivaient alors à un rythme toujours plus rapproché, les ordinateurs, les C.D... etc. Grâce à notre présence au sein de l'EU, nous profitons des atouts d'une information rapide pour construire des avantages concurrentiels nouveaux. Voilà pourquoi l'Europe est pour moi un atout, une certaine protection, une base de départ.

Jim Cloos:

Pour terminer nos exposés, essayons de relever, dans un tour de table les atouts et les faiblesses de notre pays?

Jos Weyland:

Nous avons toute une série d'atouts, notre base est très saine:

- quelques secteurs très dynamiques,
- une très bonne localisation,
- une bonne main- d'oeuvre qui, cependant, doit elle aussi se soumettre à un ajustement,
- la SES,
- L'audio visuel qui, pour le moment, traverse une phase d'ajustement (transitoire ?) aussi,

- notre main-d'oeuvre dans les services hautement qualifiée et son plurilinguisme qui permet une activité multinationale.

Pour ce qui est des faiblesses:

Je vois des problèmes d'ajustement, il y a principalement à relever le coût qu'il faut absolument chercher à maîtriser. En plus, le coût a une incidence directe sur la fiscalité. La rapidité dans le changement demandera un ajustement continu, des adaptations rapides dans les organisations et une grande flexibilité. Il me semble que nous sommes pour le moment dans une phase d'ajustement, nous avons réussi à nous familiariser avec le marché unique, reste à maîtriser l'UEM.

Une réflexion sur le chômage: L'Europe a connu une restructuration comme jamais elle n'en avait connue auparavant et que l'on peut considérer comme étant à l'origine d'une augmentation sensible du chômage. Lors de la création du marché unique on a procédé à la suppression d'un certain nombre d'obstacles économiques. Les droits de douane ont été diminués en moyenne de 40%, nous avons exposé notre économie à la concurrence aussi bien au sein du marché unique qu'à l'extérieur. Par conséquent les entreprises industrielles ont dû faire une adaptation financière d'abord, industrielle ensuite. Une partie du chômage est due à cet ajustement. Simultanément, l'Europe procède à l'élargissement vers l'Est où la main-d'oeuvre ne coûte qu'un cinquième de ce qu'elle coûte en Allemagne, par exemple. Mais là aussi, se fera une restructuration et tôt ou tard cette situation se rééquilibrera et les entreprises se retrouveront au même niveau que dans nos pays. Cela me fait penser aux problèmes d'antan avec le Japon; aujourd'hui ce pays connaît les mêmes situations que nous, il est obligé de se soumettre aux mêmes situations d'ajustement que nous. Il en ira de même avec les pays de l'Est; mais entre-temps la pression sur le coût se fera sentir chez nous et il faudra veiller à maîtriser nos frais pour rester compétitif.

Gilbert Trausch:

Nos faiblesses sont en même temps nos atouts. Dans le passé, nous avons appris que les grands n'étaient jamais « tendres » avec les petits. Donc englobé dans la Communauté, nous profitons de cette sécurité pour avancer les avantages de notre exigüité p.ex., la rapidité de nos réactions dans le domaine économique. Comme notre société est caractérisée par une grande cohérence, nous travaillons beaucoup par consensus dans les grandes questions qui touchent notre société, à l'encontre de nos voisins. D'ailleurs nos « intellectuels » nous reprochent cette démarche et avancent l'absence de grands débats idéologiques. Mais cette société multiculturelle, que nous avons réussi à faire coexister jusqu'à maintenant, (espérons que dans l'avenir, nous aurons le même succès) sera pour nous un atout. Pourtant un

problème reste est posé: le grand nombre d'étrangers qu'il faut intégrer, du moins ceux qui s'installent à demeure chez nous. La langue est pour nous Luxembourgeois un point central de cette intégration. Nous utilisons trois langues, dont l'une, le français, est devenue en quelque sorte notre deuxième langue nationale, parlée par un tiers de notre population. Notre atout sera d'utiliser, à l'avenir, deux langues: le luxembourgeois et le français. Et il faudra accepter également des Luxembourgeois ne parlant pas le luxembourgeois.

Jim Cloos:

Comme nous profitons de l'hospitalité de l'Athénée, il faudrait parler aussi de notre système scolaire. Est-il adapté aux exigences que nous avons dégagées ce soir?

Norbert Becker:

Ne faudrait-il pas poser ces questions plutôt à Monsieur Emile Haag, à Monsieur Henri Folmer?

Pour ce qui est de nos atouts: grâce à sa bonne situation géographique, le Luxembourg pourrait devenir la capitale de la grande région.

En plus, nous disposons d'une grande rapidité de réaction, d'une grande flexibilité dont nous avons fait preuve p. ex. dans le domaine bancaire et dans celui des satellites / multimédias.

Un des points faibles réside dans l'insuffisante diversification de notre tissu industriel et il importe que nous changions notre manière de voir les choses. Le Luxembourg pourrait, en effet, jouer un dans un domaine qui, à ce jour, n'a été exploité par aucun pays, à savoir les techniques de l'environnement que nous avons appelés "Ecolonomie". Dans ce domaine, le label « made in Luxembourg » serait important à acquérir. C'est un marché énorme, bien plus important que le secteur de l'aviation. De plus, c'est un des seuls marchés pour lequel l'octroi de subventions est autorisé afin d'attirer les capitaux.

Yves Elsen:

La plupart des points ont été relevés. Il faudrait préciser encore qu'il nous faudra apprendre à nous retirer de nos chasses gardées, si elles ne sont plus rentables et à affronter la nouvelle donne. Il est d'une importance capitale que nous redéfinissions notre système scolaire de façon à pouvoir développer chez les élèves les capacités à créer et à innover. De cette façon, ils pourront mettre leurs idées à profit pour l'avenir de notre pays en l'an 2000. Il ne faut pas oublier que l'exploitation des gisements de minerai de fer, il y a cent ans seulement, nous a catapultés dans cette situation privilégiée. Mais les richesses naturelles sont maintenant inexistantes, le seul capital qui nous reste, est la matière grise. Voilà le vrai défi: il faudra définir le nouveau rôle de notre école en vertu des possibilités et exigences de la société de l'an 2000: faire éclore la créativité, cultiver la flexibilité.

Pierre Seck:

Une première question sur l'impact de l'UEM, qui jusqu'à maintenant a seulement été discuté par rapport au secteur bancaire et que j'aimerais aussi voir étendu aux domaines industriels: Est-ce que l'UEM n'est pas un avantage pour nos industries qui peuvent s'attendre à des prix stables? Car il ne faut pas oublier que notre pays abrite pas mal d'entreprises qui, comme p. ex. la Good-Year, Du Pont, Céramétal etc, oeuvrent dans le contexte international.

Suite aux discussions sur la possibilité de notre pays d'imposer ou d'influencer les décisions au sein de l'EU, ne faudra-t-il pas repenser la qualité des interventions de nos politiciens afin d'augmenter notre influence et avoir une responsabilité accrue dans les nouvelles structures de décision de la Communauté?

La qualité d'être en fait quadrilingue ne procure-t-elle pas d'avantages réels dans le cadre de la grande région? Il faudra donc mettre tout en oeuvre pour garantir cet atout au-delà du cap 2000.

Un autre avantage réside dans notre situation transfrontalière qui ne se retrouve nulle part ailleurs dans l'UE. Mais au lieu de recruter une main d'oeuvre peu qualifiée dans les régions limitrophes comme l'ont fait nos entreprises jusqu'à maintenant, ne faudrait-il pas promouvoir les entreprises à haut niveau de technicité dans notre pays? Ces entreprises créeraient des emplois non boudés par les Luxembourgeois, nous n'aurions pas à embaucher tant d'étrangers et le problème des pensions à verser à l'étranger serait réduit à une dimension acceptable.

Norbert Becker:

Evidemment la mise en place de l'UEM profitera à nos entreprises dans la mesure où la monnaie est stable et où les taux de change n'existeront plus; pourtant il faut préciser que, par le passé, le cercle monétaire a déjà réduit les fluctuations entre les différentes monnaies, donc l'avènement de l'UEM n'apportera plus de grand changement.

Guy Linster:

Nous avons entendu parler beaucoup du challenge qu'est l'UEM pour l'Europe, en général, et pour nous en particulier. Dans ce contexte, est-ce qu'il importe de respecter le fond ou la forme (à savoir la date d'entrée en vigueur) de l'UEM?

L'autre sujet concerne la grande région. Beaucoup de responsables économiques se demandent quand le Luxembourg assumera le rôle pilote dans la région et se chargera d'entraîner les autres partenaires? Pour nous, c'est une nécessité de forcer les ajustements et de faire disparaître les inégalités de la grande région car elles sont source de plus de désavantages que d'avantages pour nous. Evidemment, dans ce cas, il nous faudra cesser de parler en termes de « transfrontaliers », de « nationalité » en même temps

que de grande région. La seule différence entre un habitant d'Arlon et un habitant de Troisvierges se déplaçant à Luxembourg ou à Differdange, réside dans le passage d'une frontière et par là le passage aussi d'un système de sécurité sociale et fiscal dans un autre.

Jim Cloos:

Ces réflexions très intéressantes ont des retombées entre autres, dans le domaine fiscal. Et nous serions partis pour une nouvelle table-ronde. Je reviens plutôt à votre première question: pour ma part, je pense que si l'échéance n'est pas respectée l'UEM, est vouée à l'échec. Mais les deux volets (fond et forme) sont importants; il ne faut pas les perdre de vue et chaque état-membre doit s'y conformer. A voir les efforts fournis par chaque partenaire, on ne peut que conclure à l'importance égale du fond et de la forme. Et une large majorité, comme convenu dès le départ, sera en mesure de participer à l'UEM dès le départ, c'est à dire le 1er janvier 1999. Le report de cette échéance aura comme effet la dérégularisation des marchés à laquelle certaines monnaies ne sauraient certainement pas survivre.

Gaston Linster:

La discussion de ce soir a porté sur des activités de secteurs qui ne sont pas les miens, le secteur des services, les capitaux étrangers investis chez nous parce qu'ici ils ont de nets avantages. Mon domaine est plutôt celui des PME dont nous avons un grand nombre chez nous, qui fonctionnent avec leur propre capital et que j'aimerais voir placées dans le contexte de la grande région. Ce secteur du commerce et de l'artisanat luxembourgeois pourrait jouer un rôle important dans la grande région. Pour cela il lui faudrait des impulsions et des aides. Cependant, il est déplorable qu'il n'ait aucun soutien de la part de notre gouvernement et si cet état des choses ne s'améliore pas, il est clair que ce secteur aura disparu d'ici 10 à 15 ans. En effet la loi du plus fort ne jouera pas en faveur des entreprises luxembourgeoises. Nous avons l'habitude de fonctionner dans une petite économie; en conséquence les capitaux engagés dans les entreprises sont relativement restreints. Il en va tout autrement chez nos voisins: les structures de ces firmes sont plus touffues, leur prix de revient, de par l'importance de leur activités, est plus faible et alors ils nous écartent lentement du marché. Nous disposons de certaines firmes qui seraient à même de relever le défi, mais il faudrait les encourager par des aides. Je cite un problème entre tant d'autres: le prix d'achat d'un are de terrain pour une extension ou la construction d'un nouveau site, est le quadruple du prix que le concurrent allemand ou français doit payer et cela à une quarantaine de kilomètres de chez nous. Avouons que c'est une situation impossible.

Jim Cloos:

Je suis très intéressé par le fait que le sujet de la grande région revêt un grand intérêt auprès de vous.

Norbert Becker:

J'apprécie vraiment cette intervention parce qu'elle rejoint aussi mes préoccupations. Je me demande pourquoi le gouvernement luxembourgeois tient à ouvrir ou à entretenir un « board of economic development » à San Francisco, mais non à Trèves, Metz ou Saarbrücken? Pourquoi être à la recherche d'investisseurs japonais qui en fin de compte ne créent que des emplois de faible qualification, mais qui par les cadeaux fiscaux qu'ils reçoivent et par l'embauche de frontaliers avec les problèmes déjà discutés, n'enrichissent pas notre patrimoine? Que faisons nous pour valoriser notre matière grise? Pourquoi ne pas promouvoir notre région et nous consacrer au développement de nos entreprises sur place? Ainsi les problèmes de terrains mis à la disposition des PME sont bien réels; si une grande firme étrangère s'installe chez nous, elle profite de toutes sortes d'aides, p.ex. la mise à disposition gratuite d'un terrain, d'infrastructures. Il est vrai que les entreprises luxembourgeoises ont l'habitude d'exercer leur commerce sur un petit territoire et si nous voulons qu'elles relèvent le défi du commerce de la grande région, nous devons leur apporter notre soutien (p. ex. en baissant les prix de vente des terrains). Lorsqu'une grande entreprise luxembourgeoise exporte à l'étranger, elle bénéficie de subventions et de garanties à l'exportation, de DuCroire, etc. En revanche, une petite PME ou PMI ne peut compter sur un tel soutien, elle ne peut se prévaloir d'une telle garantie. Pour jouer pleinement la carte de la grande région, il est impératif d'établir un programme-cadre visant à aider ces entreprises. Néanmoins, on constate malheureusement aussi que peu d'entreprises luxembourgeoises ont le courage de faire des affaires à l'étranger. Je citerai l'exemple du secteur de la construction. A ce jour, il n'y a pas une seule entreprise de construction qui ait participé à une soumission à l'étranger et c'est dramatique. Surmontons la mentalité qui consiste à attendre que les étrangers viennent nous avaler sans coup férir; il faudra amener nos entreprises à afficher la volonté d'agir et de passer à l'exécution et à cesser à se replier au moindre contre-coup sur l'aide de l'Etat.

Jean Marolt:

L'importance du secteur commercial et artisanal se chiffre par quelque quarante mille personnes qui y travaillent, en ajoutant le secteur bancaire avec vingt mille personnes, nous voilà déjà à soixante mille personnes. C'est une réalité à ne pas perdre de vue et il faut y consacrer des efforts. L'exemple de la SES, en fait aussi une « petite » entreprise quant au nombre de salariés, montre l'importance des présences du Luxembourg dans les organisations européennes et internationales, comme p. ex. à Genève ou à Bruxelles. Un autre point fort est représenté par notre souveraineté législative capable de réagir rapidement aux exigences d'une nouvelle situation. La constellation « centre financier et SES » devrait être à même

d'ouvrir de nouveaux créneaux grâce à nos compétences spécifiques et flexibles.

Jim Cloos:

Le cas de la SES est l'exemple à citer, car il témoigne de l'engagement du gouvernement qui dans ce cas a joué un rôle très courageux, rendu possible seulement par la « petitesse » de notre pays. L'hostilité rencontrée auprès de nos voisins n'était pas seulement politique (la France parlait du « Coca Cola satellite »), mais l'opposition à cet engagement exprimait aussi des doutes sur la viabilité économique de l'entreprise.

Yves Elsen:

Certes, notre flexibilité a contribué au succès de la SES. Et pourtant, nos discussions de ce soir n'ont pas encore touché le domaine de l'origine des fonds pour de telles entreprises: si nous voulons mettre sur pied des projets d'envergure internationale, il nous faut des investisseurs internationaux. C'est pourquoi il est important d'avoir des organismes comme la SNCI et la Caisse d'Epargne prêts à partager le risque; avec ces coéquipiers, il faut réunir un tour de table composé de partenaires que l'on devra chercher forcément à l'étranger et qui constituent en quelque sorte un exemple de marché unique. Mais à part les sociétés demandant un très grand capital d'investissement, notre pays a toujours besoin de PME au-delà de l'an 2000. Il y aura celles qui opèrent dans la grande région ou celles ayant une diffusion mondiale comme p. ex. CO2, ROTAREX ou CéRAMÉTAL qui produisent des équipements de haute qualité utilisables p. ex. dans la fusée ARIANE. Ces firmes fonctionnent exclusivement à capital luxembourgeois privé. Et ces entreprises ont évidemment leur rôle à jouer dans l'UEM.

Jim Cloos:

La Commission est consciente de ces problèmes des PME et ne les perdra pas de vue. Il s'avère être cependant difficile de satisfaire les besoins très divergents des PME.

Jos Weyland:

Le domaine du développement de bases de données pourrait intéresser le Luxembourg. La Commission en a fait établir ici à Luxembourg, mais jusqu'à maintenant des entreprises étrangères, non domiciliées chez nous, s'y sont engagées. Les télécommunications représentent un autre créneau.

Norbert Becker:

D'après mes renseignements, il y a des efforts pour propager les banques de données des Institutions par des firmes luxembourgeoises.

Jim Cloos:

La Commission met à la disposition des PME des banques de données sur les prix dans les différents pays et des informations sur les obstacles non

tarifaires, taxations et réglementations en vigueur. Bientôt on pourra consulter ces bases de données sur l'Internet, donc gratuitement.

Georges ALS:

Quant au problème des cinquante mille frontaliers qui deviendront par la suite cinquante mille pensionnaires touchant leur rente, est ce qu'alors ils payeront les impôts dans notre pays ou au pays de résidence? Une autre question touche le secteur des fonds de pensions: son avènement et la gestion. Quelles en sont les perspectives pour le Luxembourg?

Norber Becker

Si cette directive entre en vigueur, ces pensions iront à l'étranger et les impôts tomberont dans l'escarcelle du pays de résidence et non dans celle du pays où ils ont travaillé.

Jos Weyland:

La directive en question que vous visez, prévoit une réglementation sur les impôts à payer par les frontaliers et non sur les pensions des retraités. En fait, ceux-là paient les impôts dans leur pays de résidence, à l'exception des fonctionnaires dont l'Etat prélève le montant à la source. Il en est de même des allocations familiales pour le moment; des fonds importants sortent ainsi de notre pays.

Norbert Becker:

Quant à ces fonds de pension, notre place financière y porte un très grand intérêt car ils auront une structure parallèle aux fonds d'investissement. Ce know-how est bien maîtrisé par notre place, la preuve: plus de 2000 fonds sont domiciliés chez nous. Les nouveaux fonds seront plus importants à la fois par leur nombre et par les montants engagés. Un créneau à saisir: si jusqu'à maintenant la comptabilité et la gestion des fonds ont été opérées chez nous, il faudra veiller à ce qu'à l'avenir, les décisions relatives aux porte-feuilles de ce fonds soient également transférées aussi au Luxembourg au lieu d'être fixées dans les grandes capitales financières à l'étranger.

Pierre Seck:

En tant que dernier point de discussion, j'aimerais reprendre cette idée de la valorisation de notre matière grise. Evidemment ce pourrait être le sujet d'une autre table ronde. Disons le d'emblée: Il reste beaucoup d'efforts à consentir dans ce domaine de l'éducation. Mais il importe de relever un atout fort appréciable: le fait de ne pas disposer d'un cycle universitaire complet à Luxembourg qui force nos futurs cadres et chercheurs à se parfaire à l'étranger. Quitte à ce que nous leur offrions une base dans le premier cycle, ils devront s'imposer ailleurs. Mais c'est après ce deuxième cycle que se pose un grand problème: quel champ d'activités pouvons-nous

leur offrir au Luxembourg, une fois qu'ils sont de retour au pays? Est-ce qu'ils peuvent faire profiter notre pays de leurs connaissances? Heureusement, nous disposons depuis 1983 de centres de recherche publics qui ont un succès total. 50% de notre budget de 120 millions proviennent de travaux exécutés pour des firmes luxembourgeoises ou même internationales. Nous offrons nos compétences dans des domaines comme le développement de « soft ware », comme les analyses de matériaux. Il y a d'autres créneaux dans le domaine de la recherche appliquée, comme le droit ou l'économie, ou encore la biotechnologie. Notre gouvernement n'est pas enclin à soutenir d'une manière plus engagée nos efforts; la comparaison des 2,2 milliards versés à l'aide au développement avec les 140 millions réservés à nos jeunes chercheurs, bâtisseurs de l'an 2000, est très éloquente à ce sujet.

Joseph Mersch:

Mesdames et Messieurs, nous concluons ici notre débat. Je vous remercie pour votre participation.

Innovation par la place financière ...

au seuil du nouveau millénaire.



Non seulement le gouvernement sait soutenir par une législation adéquate la place financière, mais il a encouragé l'IML de développer un produit très compétitif: le billet muni des consignes de lavage permettant ainsi le meilleur blanchiment de l'argent sale sans risque de dégrader les coupures.

L'A.P.E.A.L. SE PRESENTE

I) STRUCTURE DE L'A.P.E.A.L.

L'A.P.E.A.L. a été constituée en 1972 et elle groupe les parents dont les enfants sont élèves à l'Athénée

QUELS SONT NOS OBJECTIFS ?

nous voulons

- contribuer au renom et à la prospérité de l'Athénée
- favoriser le dialogue et les rapports entre les parents et le personnel enseignant, les représentants des élèves, les autorités scolaires (partenariat)
- transmettre aux autorités scolaires les suggestions des parents d'élèves en matière d'administration et d'organisation de l'enseignement
- aider les parents dans leur rôle éducatif

NOS NOMBREUSES ACTIONS

- fournir à nos membres des informations sur la vie scolaire à l'Athénée (circulaire, flashes)
- traiter les problèmes ponctuels (transport scolaire, cafétéria et cantine, voyages scolaires)
- traiter les problèmes de fond (structures d'accueil, réformes, projet d'établissement, sécurité, rythmes scolaires)
- participer aux initiatives dans l'enceinte de l'Ecole (Schoulfest, Kolléisch in Concert, stages d'orientation, jobs de vacances) et organiser des manifestations propres (tables rondes, conférences-débats)
- gérer le budget fixé en début d'année par le Conseil et l'affectation des moyens à des causes retenues d'avance en fonction des besoins ponctuels de l'Ecole (voyages d'études; acquisition de matériel didactique, etc.)
- collaborer avec le comité des professeurs, l'association des Anciens de l'Athénée et les Amis de l'Athénée, participer activement au Conseil d'Education et au nouveau projet d'établissement
- suivre le projet d'agrandissement du « Geeseknepchen » ensemble avec les parents d'élèves du LMR et de l'ECG

NOTRE ORGANISATION ?

- conseil d'administration
- groupes de travail et de réflexion
- adhésion à la FAPEFPP et à la CONFAPEL, représentation auprès des autorités scolaires et des autres associations.

II) SOUCIS ACTUELS DE L'A.P.E.A.L.

Le Conseil d'Administration des parents d'élèves de l'Athénée (A.P.E.A.L.) compte actuellement 23 membres actifs ce qui prouve l'intérêt grandissant des parents pour les problèmes de l'école.

L'Apeal suit de près la modification du Conseil d'Education ainsi que l'introduction prévue d'une certaine autonomie des lycées - actions entreprises par le Ministère de l'Education Nationale.

Le Conseil accompagne positivement le nouveau projet d'établissement visant une introduction progressive des nouveaux systèmes de médias à l'école afin que les élèves puissent les utiliser aisément et augmenter ainsi leur autonomie de travail.

Le rôle du régent de classe est des plus important. Les régents peuvent être contactés et par les parents et par les élèves. D'après l'A.P.E.A.L. cette possibilité de contact n'est pas assez exploitée.

La sécurité dans les bâtiments et sur le site du Gésekneppchen est une priorité absolue et elle ne tolère aucune réticence! L'accès libre aux écoles pour les ambulances, les pompiers et la police doit être garanti à tout moment. Or souvent de nombreuses voitures bloquent ces accès. Au moins 2 exercices d'évacuation non annoncés devraient être effectués en collaboration avec les professeurs et les services techniques de l'école; les «carences» constatées lors de ces exercices doivent être «consignées» dans un rapport et doivent être remédiées rapidement avec le concours des instances (publiques) compétentes.

L'A.P.E.A.L. a appris avec satisfaction que les charges du Conservatoire de la Ville de Luxembourg pour les élèves de la section musicale F seront reprises par le MEN.

En septembre 96, la cantine a changé de gérant et depuis cette date l'ancienne cuisine de la cantine est en réfection ! En attendant on a installé provisoirement une « cuisine container » sur le parking habituel des professeurs. Ceci explique peut être que la qualité des repas laisse souvent à désirer.

L'A.P.E.A.L. regrette que la distribution de lait - souvenez vous de la fameuse « vache en fer - Stolen Kou- », inaugurée avec grande pompe en mars 1995, a complètement cessé.

Les parents constatent que les sacs (à dos) de leurs enfants sont de plus en plus lourds et encombrants. Ils espèrent que bientôt chaque élève pourra enfin disposer comme promis depuis longtemps d'un « casier » avec une clef personnelle pour y déposer ses affaires personnelles pendant la journée scolaire .

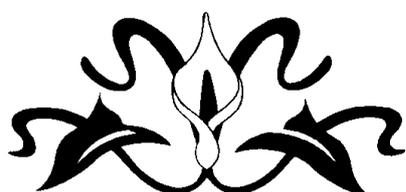
Il est dommage que les services publics compétents ne soient pas capables de commander des bancs d'école qui correspondent à la taille réelle des enfants. La livraison récente de bancs était plutôt destinée à des élèves de l'enseignement primaire !

La construction du nouveau lycée au Geesekneppchen est des plus urgente. L'Athénée compte désormais 1287 élèves et son surpeuplement est de 262 élèves !!!

Personnes de contact :

BLAU Georges	tél.: 43 94 23
FEYEREISEN André	tél.: 31 88 58
MARGUE Flore	tél.: 44 45 92

[juin 1997]



Association sportive de l'Athénée

Palmarès 1991/92

Etant donné que l'Athénée ne disposait pas d'installations sportives pendant cette année scolaire, les activités ont dû être réduites involontairement. Le nombre de championnats interclasses a forcément dû être abaissé. Néanmoins, il nous a été possible de désigner les meilleures classes sportives.

 En catégorie A, la victoire a été remportée par la classe 7O₅, avec 13,1 points, gagnante en Football et en Cooper Test. La classe 7O₄ s'est imposée en Handball et en Mini-Volleyball.

 En catégorie B, c'est la 5L₁ qui a remporté la 1^{re} place avec 15,7 points, s'imposant en Football et en Basket-ball, de même qu'en course à pied. La 5L₂ a gagné le Volley-ball et la 5M₂ le Hockey.

 La catégorie C a vu la victoire de la 3M_{4S} avec 8 points. Cette 3M_{4S} s'est imposée en Volley-ball et en Badminton. La 4M_{4S} a gagné en Football.

 Sur le plan national, notre équipe de **Volley-ball** J.F. a remporté le championnat ISF de la L.A.S.E.L. et s'est ainsi qualifiée pour les championnats internationaux de l'ISF qui se sont déroulés à Kecskemet en Hongrie. Voici la composition de l'équipe championne: WEBER Béatrice, FRANK Marie-Claude, PORCO Barbara, HARSCH Magalie, HEUER Eva, KONSBRUCK Nathalie, BURG Christiane, SCHMIT Dominique, MARX Patricia.

 En **escrime**, Anna NOWARA a remporté avec son partenaire le Challenge ELLE & LUI. Cédric ANEN a été sacré champion Minimes au fleuret.

 En **natation**, l'équipe J.G. de l'Athénée s'est classée 3^e au Triumph Swim Cup. Max FUNCK a remporté le championnat Minimes en 50 m n.l., Denise VILLANYI s'est classée 1^{ère} aux 100 m n.l. (cadettes) et Patrick MEYER est devenu champion aux 100 m brasse Cadets.

 En **athlétisme**, nos équipes se sont très bien comportées au Relais du Lait. Tandis que les J.F. se sont classées à la 3^e place, notre équipe J.G. a remporté la victoire avec les élèves suivants: BECKER Christian, BEISSEL Philippe, WOLFF Frank, KROMBACH Christian, BOURGNON Frank, BECKER Joël, DELVAUX François et BEISSEL Pierre.

 Au **Cross de la Toussaint** pour NA, BOURGNON Frank s'est classé 1^{er} en J/S.

 Au **Championnat de Cross**, l'Athénée a gagné par équipes en J/S avec KROMBACH Christian, BOURGNON Frank, BEISSEL Pierre et BECKER Christian.

 **Ronderëm de Séi** (Echternach) Christian KROMBACH s'est classé excellent 3^e

 En **tennis de table**, Pascal HEMMER a remporté le championnat de la catégorie A/B.

L'administrateur

Jean SCHMIT

noriichte



noriichte

noriichte

UKW

102,9

104,2 *oder*

NORIICHTE BIS

2 AUER NUETS



*Votre patrimoine
est précieux et unique,
offrez-lui l'excellence*

PRIVATE BANKING CREDIT EUROPEEN

GESTION DE FORTUNE PERSONNALISÉE - CONSEIL EN PLACEMENT

Pour plus d'informations, appelez le 44 99 16 79